

Officier réserviste avant 1914

Après sa réhabilitation en juillet 1906, Dreyfus avait retrouvé une affectation dans l'armée, comme chef d'escadron. Mais, malgré ses démarches auprès du gouvernement Clemenceau, il n'avait pas obtenu un rappel d'ancienneté correspondant à son temps de détention à l'île du Diable. Or, un officier comme lui, sorti de Polytechnique et de l'École de guerre, pouvait prétendre en 1906 à un grade de lieutenant-colonel, voire de colonel.

À 47 ans, Dreyfus ne peut donc plus espérer une carrière satisfaisante. Déçu, se sentant humilié par rapport à ses collègues officiers, il préfère demander sa mise à la retraite anticipée qu'il obtient en août 1907. Il est alors placé en position de réserviste.

Toujours proche de l'armée...

Sa nouvelle vie, où sa famille occupe une grande place, ne l'empêche pas de continuer de s'intéresser de très près aux questions militaires.

Ainsi, devient-il chroniqueur pour des comptes rendus d'ouvrages d'histoire militaire dans la *Revue historique*, dirigée par son ami Gabriel Monod, où il tient une rubrique régulière. Les livres qu'il analyse viennent d'être édités et concernent le plus souvent des conflits armés : les guerres de la période révolutionnaire, du Premier et du Second Empire, de 1870-1871 ; mais également les stratégies militaires et la philosophie de la guerre. Ses textes sont souvent très critiques à l'égard des commandements successifs de l'armée française.

Comme officier réserviste il effectue des périodes militaires, en novembre 1909, en octobre 1911 et en octobre 1913, toujours au parc annexe d'artillerie de Saint-Denis. À chaque fois, il est chargé d'étudier la mobilisation et la défense de la zone Nord de Paris.

En ce moment, je fais une période et je suis rentré moulu ce soir après avoir passé la journée sur terrain à étudier les nouveaux projets pour la défense de Paris. Espérons que cette éventualité ne se représentera plus jamais¹.

Les rapports de ses supérieurs sont élogieux, et, en 1913, le général de division précise que Dreyfus est « apte à faire un lieutenant-colonel », mais qu'il est « barré par des candidats plus titrés² », conséquence évidemment de la non-comptabilisation de ses années d'ancienneté.

1. Lettre à la marquise Arconati-Visconti, octobre 1911.

2. Dossier militaire d'Alfred Dreyfus.

Il manifeste un grand intérêt pour le débat politique qui s'instaure sur la durée du service militaire, débat qui aboutit au vote de la loi du 25 mars 1913, dite « loi des trois ans ». Pour lui, cette loi, en tant que telle, ne réforme pas profondément l'armée et satisfait surtout les officiers conservateurs :

La campagne contre le service de deux ans continue et on a mobilisé à cet effet toutes les vieilles culottes de peau qui sont trop contentes de prendre leur revanche du service de deux ans, contre lequel elles ont combattu de toutes leurs forces. Il est bien plus commode de revenir à une forme archaïque que de chercher une solution nouvelle et adéquate à notre état social et à notre natalité (lettre à la marquise, sans date).

Bien que pleinement conscient des risques de guerre avec l'Allemagne, Dreyfus reste favorable à un service de deux ans, mais s'accompagnant de réformes militaires profondes : un matériel à moderniser, un haut commandement renouvelé et expérimenté, des officiers de carrière mieux préparés, des réservistes et des volontaires effectuant de nombreuses périodes.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que je dis qu'il nous faut une préparation militaire soutenue et une organisation adéquate à notre population. Sur le terrain des effectifs, nous ne pourrons jamais lutter avec les Allemands et je ne crois pas du tout qu'en effectifs, on y gagnerait quoi que ce soit, sinon de l'encombrement et de l'embarras. La guerre de 1870 a été principalement une faillite du commandement et non pas celle du nombre (lettre à la marquise du 11 juin 1913).

Quelques mois après l'application de la loi prolongeant le service militaire, il constate :

[...] *l'encombrement formidable qu'il y a dans les casernes, les imprévoyances et surtout les négligences* (lettre à la marquise du 10 octobre 1913).

Dreyfus s'accorde donc globalement avec les positions que Jaurès a défendues dans son livre *L'Armée nouvelle* (publié début 1912) et à la Chambre des députés. Il ne cache pas d'ailleurs son admiration pour le parlementaire socialiste.

J'ai commencé le livre de Jaurès sur L'armée nouvelle. Il y a des pages admirables; il y a des erreurs de faits et des idées irréalisables à côté de choses très justes. Mais ce qu'il y a d'extraordinaire chez ce diable d'homme, c'est la manière dont il s'est assimilé la tactique et la stratégie modernes mieux souvent que beaucoup de nos professionnels (lettre à la marquise du 2 mai 1912).

En revanche, il est en désaccord avec la marquise Arconati-Visconti qui défend vigoureusement le service de trois ans. Cette patriote passionnée est très fâchée contre Jaurès avec qui elle cesse toute relation. Cependant, elle ne tient pas rigueur à Dreyfus d'avoir adopté la même position que le député socialiste et elle continue de lui prodiguer son amitié. Comme elle, Dreyfus dénonce la politique pangermaniste de l'Allemagne et ne voit d'autre issue que la guerre.

Favorable à la guerre...

Sa conviction était déjà bien acquise dès 1911 :

L'affaire du Maroc, malgré le ton optimiste des journaux, continue à être inquiétante. À chaque occasion, quand les Allemands voudront obtenir une concession que rien ne justifie, ils recommenceront le coup. Ceux de Tanger et d'Agadir leur ont réussi [...] (lettre à la marquise du 30 juillet 1911).

Nous serons diminués devant l'Europe en cédant à l'Allemagne une parcelle quelconque de notre territoire colonial en échange de droits hypothétiques que la conquête seule du Maroc peut nous donner. Il n'y a qu'à envoyer l'Allemagne au diable et voir ce qu'il adviendrait (lettre à la marquise du 22 septembre 1911).

Je prends le collier jusqu'à la fin du mois. Si encore je le pouvais pour de bon, afin d'en finir une fois pour toutes avec ces querelles que l'Allemagne nous suscite constamment et liquider la situation. La guerre est évidemment une chose terrible avec son cortège d'horreurs et de souffrances, mais tout vaut mieux qu'un état de tension perpétuel, et les coups de Tanger et d'Agadir qui peuvent se renouveler à la première occasion (lettre à la marquise du 10 octobre 1911).

On pourrait être surpris que Dreyfus n'évoque pas alors dans ces trois dernières lettres la question de l'Alsace-Lorraine (rappelons qu'il est alsacien). Mais il réagit alors à chaud. En

effet, l'été 1911 est marqué par la grave crise marocaine, après l'envoi par l'Allemagne d'un navire de guerre devant le port d'Agadir. Cet épisode aggrave considérablement les tensions entre les deux pays.

Après sa période militaire d'octobre 1911, évoquée à propos du collier qu'il reprend, période qui aurait pu être la dernière en raison de son âge (52 ans en 1911), c'est « sur sa demande » qu'il est « maintenu dans les cadres de l'armée¹ ». Sa démarche personnelle est évidemment significative de sa volonté de participer à une éventuelle prochaine guerre.

Trois mois avant le déclenchement du conflit, en commentant un ouvrage, il envisage les conséquences sur la vie économique et sociale des deux pays :

Nous croyons que la prochaine guerre ne se limitera pas au résultat d'une seule bataille ; mais il ne faut pas oublier que la vie sociale et économique des deux belligérants sera totalement suspendue, et nous ne pensons pas dès lors que la résistance du vaincu puisse se prolonger assez pour envisager une guerre des mines importante².

Le jour même où il est mobilisé à Vincennes, Dreyfus écrit les lignes suivantes très révélatrices de son état d'esprit au début de ce conflit armé :

Maintenant haut les cœurs ! L'Allemagne est inférieure et elle mérite de recevoir un vigoureux

1. Dossier militaire de Dreyfus.

2. *Revue Historique*, t. CXVI, mai 1914, p. 162.

*coup de torchon. Quand enfin je me verrai de nouveau à la tête de nos braves troupiers, j'oublierai tout, souffrances, tortures et affronts sanglants. Que Dieu et la justice humaine fassent que ce jour luise bientôt*¹.

Malgré son accord avec Jaurès contre la loi du service militaire de trois ans, Dreyfus se sépare donc du tribun socialiste qui tente de sauver la paix. La majeure partie de l'opinion publique est très sensible aux thèses nationalistes, comme le sont également les officiers, comme le sont également les « jeudistes » qui fréquentent le salon de la marquise Arconati-Visconti. Dreyfus se situe donc bien dans ce contexte quasi-général d'acceptation d'une guerre qui lui semble inéluctable.

1. Lettre à la marquise du 2 août 1914. Il faut remarquer que la référence à Dieu est exceptionnelle dans les écrits de Dreyfus qui n'est pas pratiquant de sa religion.